

Cyclistes oubliés sur le bord de la route



Le chemin des Boulingrins est un tracé alternatif fortement plébiscité par les riverains des communes de Blonay, St-Légier et La Tour-de-Peilz. DR

ST-LÉGIER, BLONAY, LA TOUR-DE-PEILZ

Les autorités unissent leurs forces pour sécuriser le chemin des Boulingrins, un axe de plus en plus emprunté, en bordure d'autoroute et à cheval sur les trois communes. Coût de l'opération: un peu plus de 3,2 mios de frs. Mais un problème de piste cyclable bloque le dossier.

Texte et photo Sandra Giampetruzzi

Le projet date de 2008 déjà. Les trois communes concernées, St-Légier, Blonay et La Tour-de-Peilz, avaient accepté un crédit d'étude pour repenser le chemin des Boulingrins, situé entre l'autoroute et le domaine appartenant à l'Hoirie d'Hauteville. L'idée était d'en améliorer et d'en sécuriser l'accès à tous types de véhicules, piétons, cyclistes et cavaliers. Pour que la cohabitation se passe bien, il est nécessaire d'élargir la chaussée, créer un trottoir et des bandes cyclables, réaménager la piste équestre, installer un éclairage public et réaliser deux giratoires, un sur St-Légier et un sur La Tour-de-Peilz. Ces deux derniers éléments sont à charge des communes respectives, tandis que le reste des travaux se répartit à hauteur de 609'000 frs pour Blonay,

2,1 mios pour St-Légier et 457'000 frs pour La Tour-de-Peilz.

Sécurité insuffisante

Parti d'une bonne intention, le projet s'enraye au moment du vote dans les divers Conseils communaux. Les Verts des trois communes déplorent un projet digne des années 70 en ce qui concerne la mobilité douce. «C'est un oui du bout des lèvres que nous avons prononcé en commission afin de ne pas bloquer un projet intercommunal, mais la sécurité des cyclistes n'a pas été suffisamment prise en compte, déplore la Boêlante Geneviève Pasche (Verts). Le projet ne répond plus aux attentes de 2017 en termes de mobilité douce et il ne prend pas en compte l'augmentation de la circulation à venir sur ce tronçon aux abords de l'autoroute». Finalement, les élus de La

Elargir la chaussée, créer un trottoir et des bandes cyclables, installer un éclairage public et réaliser deux giratoires.

Mesures principales de ce projet

Tour-de-Peilz ont décidé d'adopter le préavis le 25 octobre. C'était ensuite au tour de St-Légier de se prononcer le 30 octobre. Le projet a été accepté à une large majorité, mais avec un amendement demandant à ce que le trottoir, sur le territoire de St-Légier, soit par-

tagé entre les cyclistes et les piétons, comme cela se fait déjà sur certains tronçons à Vevey et La Tour-de-Peilz. Pour cela, il suffit de demander une signalisation adéquate au canton.

«Je demande le renvoi»

Le dernier législatif à se prononcer était celui de Blonay, le 31 octobre. Et là, coup de théâtre, la discussion est avortée et le vote reporté à la prochaine séance. En cause? L'amendement de St-Légier qui pourrait changer la donne selon certains élus blonnaysans qui n'ont pas pu en prendre connaissance et qui veulent donc plus de temps pour analyser son impact sur le projet. «Je demande un renvoi du préavis à une prochaine séance pour pouvoir étudier convenablement l'amendement et décider en toute connaissance de cause», demande Vincent Beringhs du parti Verts et ouverts. Le syndic, Dominique Martin, précise que cet amendement n'a pas de conséquences sur le coût du projet, mais uniquement sur l'utilisation du trottoir par les usagers. Ce que confirme le municipal de St-Légier, Dominique Epp, venu assister aux débats. À Blonay, un rapport de minorité était également déposé pour renvoyer le préavis en Municipalité dans le but d'obtenir «un projet abouti et digne du 21e siècle». Il faudra donc attendre le prochain Conseil pour voir si le dossier ira de l'avant ou si Les Verts mettront à profit ce report pour amener d'autres amendements et profiter ainsi d'améliorer le projet.

En bref

Fitness en plein air

LA TOUR-DE-PEILZ Au vu du succès des installations de fitness en plein air de Lausanne et Vevey (photo), les Boêlants proposent de se doter de telles infrastructures. Un postulat dans ce sens a été déposé par le PS au Conseil communal du 25 octobre. Ces installations sportives pourraient être mises en place sur la Place des Anciens-Fossés, ainsi qu'ailleurs dans la commune. Le postulant souligne que le coût est modeste et qu'il existe des subventions cantonales pour ce genre de réalisations. Participant à la promotion de la santé publique, ces fitness urbains servent également la cohésion sociale. Le postulat, sous proposition des autorités communales, a été transmis directement à la Municipalité pour étude et rapport. **sgi**



Les aînés s'instruisent

LA TOUR-DE-PEILZ A l'occasion de son 20e anniversaire, Connaissance3, l'université pour les seniors, lance une nouvelle série de conférences. La section Riviera, basée à La Tour-de-Peilz, organise 16 conférences aux thèmes les plus variés. Le 27 novembre, un médecin spécialiste du sommeil expliquera ce mécanisme et ses troubles. La conférence sera suivie d'une verrée pour les 10 ans de conférences organisées à la salle des Remparts. Le programme se poursuivra tout au long de l'année avec entre autres la projection d'un film du cinéaste Alain Rauss, Arctique sauvage. Des histoires, extraits et anecdotes du Montreux Jazz Festival par son directeur, Mathieu Jatton ou encore l'intervention de Georges-André Carrel, ancien directeur du Service des sports UNIL-EPFL. www.connaissance3.ch. **sgi**